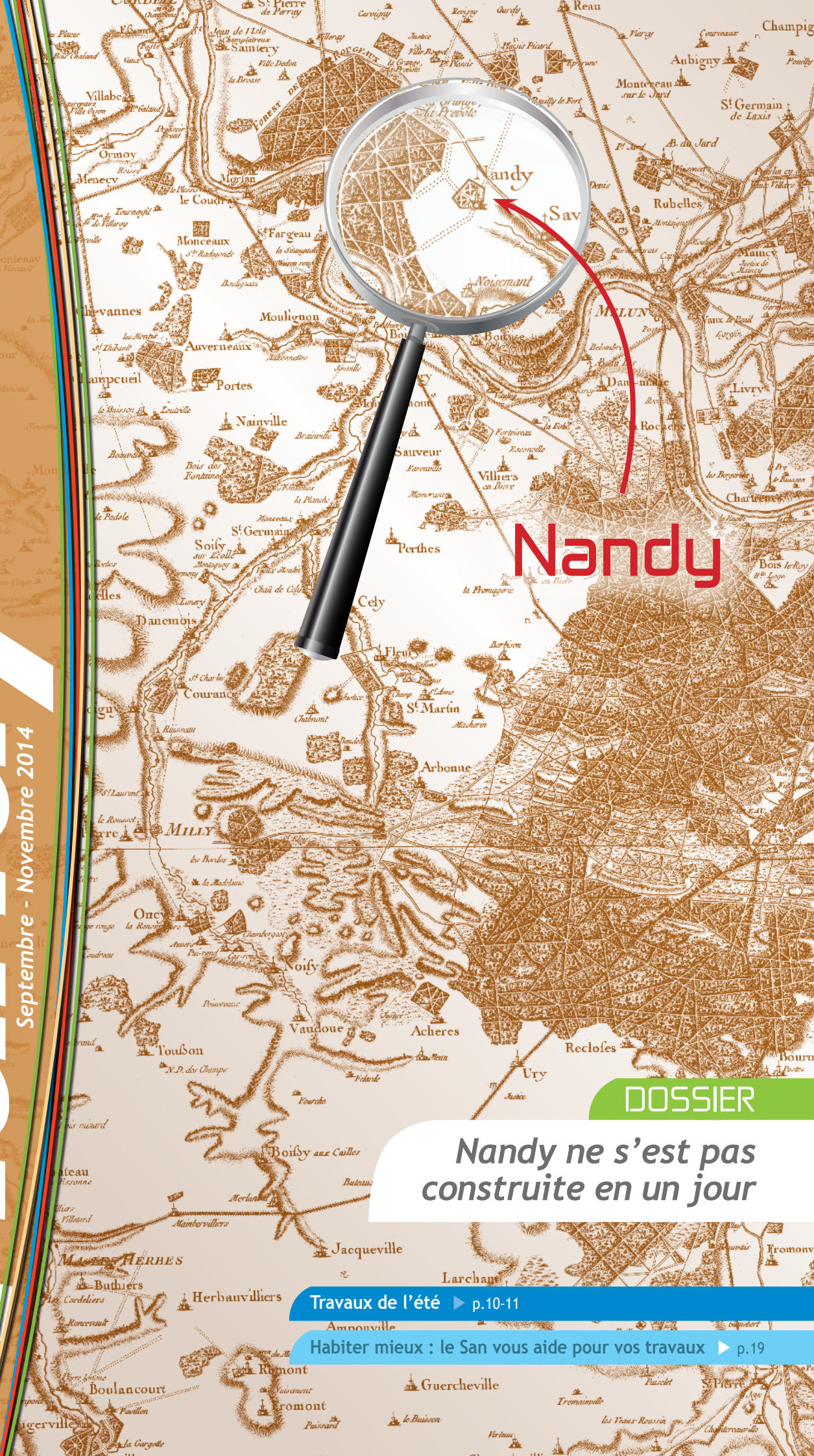




nandy

Septembre - Novembre 2014



Nandy

DOSSIER

Nandy ne s'est pas construite en un jour

Travaux de l'été ▶ p.10-11

Habiter mieux : le San vous aide pour vos travaux ▶ p.19



Votre éclairage public est dorénavant rénové.

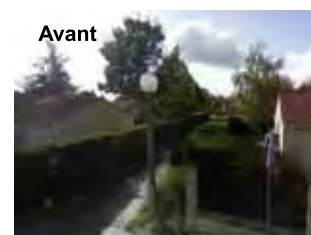
Ci-dessous quelques photos « avant / après » :



Avant



Avant



Avant



Après



Après



Après

Rue des Almandins

Rue des Sablons

Chemin des Chevreuils



Les nouveaux luminaires installés sont maintenant télégérés permettant une variation du flux lumineux.

Afin de répondre au mieux à toutes demandes concernant ce chantier, vous pourrez nous contacter via l'adresse mail ci-dessous. Notre engagement est de faire une réponse sous 72 heures.

Mail : ppp.nandy@spie.com

SPIE Ile de France Nord-Ouest
Centre de Travaux de Villaroche
Aérodrome de Melun - Villaroche
Chemin de Viercy
77550 Limoges Fourches

Edito

Entretenir, préserver, mettre en valeur, trouver de nouvelles fonctions adaptées à l'évolution des modes de vie : c'est le rôle que s'est fixé Nandy pour valoriser le patrimoine ancien du Bourg. La rénovation complète de la longère située sur le parking respecte ces objectifs, et dès la fin de l'année tous les habitants et les associations pourront bénéficier de ces améliorations : nouvelles salles de réunions et de rencontres associatives ou familiales, nouveau lieu d'exposition. L'agrandissement et la mise aux normes de la Bergerie en feront un lieu plus fonctionnel et plus économe en énergie, et aussi plus polyvalent, tout en maintenant son caractère rural et son charme.

Le Patrimoine, c'est aussi la mémoire des lieux et des événements ; les grands événements nationaux font l'objet de cérémonies commémoratives - auxquelles nous avons ajouté cette année la commémoration des 70 ans de la libération de Nandy, le 24 août 1944. A un autre titre, l'histoire des événements quotidiens, au fil des ans, a contribué à façonner notre village : que l'on soit originaire d'une lignée nandéenne, ou arrivé récemment, le sentiment d'appartenance à une ville se nourrit de tous les événements qui nous ont précédés : c'est pourquoi le dossier de ce numéro nous raconte une part de l'histoire de Nandy, qui nous concerne tous.

Nandy est aussi tournée vers l'avenir avec la poursuite de ses actions en faveur de la réussite scolaire, en aménageant des adaptations au Temps d'activités périscolaires, en maintenant les interventions culturelles dans les écoles, en gardant un contact étroit avec parents et enseignants. La rentrée scolaire est une occasion de se retrouver en toute convivialité, avec le forum des associations le 6 septembre, l'après-midi des peintres dans le parc de la bibliothèque le 20 septembre, et une brocante prévue pour le dernier dimanche du mois.

Nous vous souhaitons une très belle rentrée !



Adjointe au maire,
chargée de la culture
et de la communication
Marie-Hélène Rottembourg

Sommaire

03 **Edito**

04 **Infos pratiques**

05 **Découvrez...**
• Un livre !
**Carnet
Nouveaux arrivants**

06 **Vous y étiez...**

Côté culture...

- Exposition «Alliance des arts»
- Représentation du Théâtre de l'Odyssee
- Fête de la crèche

Clins d'œil...

- Le buffet Républicain
- Remise des dictionnaires
- Sorties en Normandie

Côté sport...

- Le cross des écoles au Stade Michel Rougé
- «Portes ouvertes» de l'ASN Badminton
- Concours de fin d'année de l'école de pêche de Savigny-le-Temple
- Stage de Taekwondo

Côté loisirs...

- Fête du Centre de loisirs
- L'été au Centre de loisirs

Retour en images...

- Jardin d'été

10 **La Mairie vous informe**

- Travaux de l'été
- Elles arrivent en mairie de Nandy : Marie Belpois et Isabelle Querol

13 **Mémento de l'éco-citoyen**

14 **Dossier**

- Nandy une ville riche en Histoire

19 **Actualités de Sénart**

- Habitez mieux, le San vous aide à financer vos travaux d'économie d'énergie

20 **La Vie des associations**

- Atlétisme de Nandy : de jeunes sportifs prometteurs
- Une Judokate aux championnats de France

21 **Tribune libre...**

22 **Agenda** Septembre, octobre, novembre 2014

24 **Sorties**

- Brocante Vide Greniers
- Trail du Four à Chaux



Ville de Nandy
Agglomération de Sénart
9 Place de la Mairie
77176 Nandy

01 64 19 29 29
communication@nandy.fr



www.nandy.fr



Directeur de la Publication : René Réthoré
Rédaction : Mairie de Nandy

Création et mise en page : 01 60 74 33 84

Photogravure impression :

Papier PEFC

Dépôt légal : Septembre 2014 - 2300 ex.



Edito / Sommaire

Notez bien...

Nouveaux habitants : faites-vous connaître !

Vous êtes arrivés à Nandy depuis moins d'un an ? Inscrivez-vous auprès de l'accueil de la mairie et participez à un petit moment convivial en toute simplicité.

Cette rencontre sera suivie d'un verre de l'amitié à la bibliothèque municipale.

Rendez-vous à 9h30, le 22 novembre, salle du Conseil, en mairie.

Renseignements et inscription : 01 64 19 29 29 ou mairie@nandy.fr



Dates des Balayages

Voici les dates de passage programmées par Véolia pour le balayage mécanique des rues de Nandy :

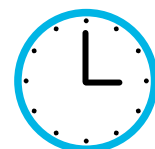
- 15 et 16 septembre
- 14 et 15 octobre
- 17 et 18 novembre

Forum des Associations le 6 septembre

Le traditionnel Forum des Associations aura lieu le samedi 6 septembre, de 11 heures à 17 heures, au Gymnase des 18 Sous - Rue des 18 Sous.

Venez rencontrer la soixantaine d'associations nandéennes et assister aux nombreuses démonstrations programmées.

Contact : 01 64 19 29 29 - mairie@nandy.fr



ATTENTION

Nouveaux horaires de la Mairie

Depuis le 1er septembre, les horaires d'ouverture de la mairie ont changé. Accueil du public :

Lundi de 14h30 à 17h30

Mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Mercredi de 14h30 à 17h30

Jeudi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Samedi de 10h00 à 12h30

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h30.



Opération « Lutte contre le gaspillage alimentaire »

Au total chaque année un français jette 20 kg de déchets par personne (7 kg d'aliments encore emballés auxquels il faut ajouter 13 kg de restes de repas ainsi que de fruits et légumes abîmés non consommés, selon l'ADEME en 2010).

Aussi, le SICTOM de Sénart et le SMITOM-LOMBRIC organisent du 22 au 30 novembre, une campagne de sensibilisation auprès des habitants de Sénart à la réduction du gaspillage alimentaire. Cette opération de communication s'inscrit dans le Programme de Prévention Local du SMITOM-LOMBRIC dont l'objectif est de faire réduire de 7% le gaspillage alimentaire.

Alors, pensez à jeter... un coup d'œil aux documents donnant des astuces pour réduire le gaspillage, plutôt que les aliments !



Brocante du 28 septembre

inscriptions dès maintenant

La brocante d'automne aura lieu dans les rues du bourg, le dimanche 28 septembre de 8h00 à 17h30. Restauration sur place (parking de la mairie)

Inscriptions :

Au forum des associations, le samedi 6 septembre de 10h à 15h, puis les samedis 13, 20 et 27 septembre de 10h à 12h en mairie. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile - Registre du commerce pour les professionnels. Aucune inscription ne sera prise par courrier, téléphone ou courriel.

Tarifs :

Nandéens : 8 € • Extérieurs : 10 €
 les 2m (2 emplacements maximum par particulier)
 Professionnels : 15 €
 les 2m (4 emplacements maximum par professionnel)

Modalités :

Seuls les riverains habitant dans les rues concernées par la brocante peuvent se préinscrire en mairie avant l'ouverture officielle des inscriptions.

Cependant, ils doivent valider leur inscription lors de la journée officielle des inscriptions ou en mairie aux heures d'ouverture habituelles de la mairie.

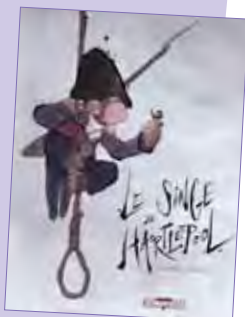
Contact : 01 64 19 29 29 - mairie@nandy.fr

Découvrez un livre

Disponible à la bibliothèque municipale Margerite Yourcenar de Nandy !

« Le Singe de Hartlepool »
 de Lupano - Moreau

BDGEST'ARTS du meilleur premier album 2012, Prix des libraires de bande dessinée 2013, Sélection officielle Angoulême 2013, DBD Award du meilleur scénario 2013.



Carnet

Naissances

La ville de Nandy félicite les heureux parents de tous ces bébés récemment nés :

Hugo LOURDIN né le 24 Février 2014 à Nandy
 Erratum né le 24 et non le 14

Rafaël TORCHIA né le 01 Juin à Melun

Inaya NUNES née le 10 juin à Corbeil-Essonnes

Noé VASSEUR né le 10 juillet à Hyères

Jahélly KINSEGELE née le 19 juillet à Meaux

Mariages

La ville de Nandy adresse tous ses vœux de bonheur à ses jeunes mariés :

Mohamed LECHEKHAB et Sihem MALKI le 05 juin

Charnel CASSÉUS et Vanessa LAURENT le 07 juin

Renald GUIGNÉ et Véronique SOULAS le 21 juin

Farouk BENMEDJKOUAH et Elodie POIRIER le 21 juin

Christophe GILBERT et Nathalie CAUDERLIER le 21 juin

Francis KOUATE TOUKAM et Karine BOUCAUT le 21 juin

Maximilien HOCHSTAETTER et Céline TREBAOL le 28 juin

Laurent LEBEC et Michèle DE OLIVEIRA le 05 juillet

Romain BALLET

et Kim-Lane NGUYEN NGOC THOAI le 05 juillet

Michaël HALLERY et Andréa PERNIAS le 10 juillet

François PONSEN et Elisabeth MOULIN le 19 juillet

Cyril JEAN-FRANCOIS et Audrey CARMES le 19 juillet

Sébastien LEMOINE et Mélanie SOIGNEUX le 26 juillet

Décès

Madeleine GUILLETEAU décédée le 24 juin 2014, était l'épouse de Michel Henry-Mersenne, ancien conseiller municipal. La municipalité lui exprime sa plus profonde sympathie.

Il débute sur Nandy

■ LMcoiffer

Coiffure mixte à La Ferme de Nandy

- Lundi : 14h-18h
- Mardi, mercredi, jeudi : 9h30-18h30
- Vendredi : 9h30-19h
- Samedi : 9h-18h

Tél : 09 81 62 79 10

Côté culture...

A Les 23 enfants inscrits à l'**Alliance des Arts** ont pu présenter au public, au sein de l'Espace Atout âge, le fruit d'un an de travail. Pour cette occasion, ils ont travaillé l'encre de chine, le crayon de Chine, les couleurs avec Gérard, Laurence et José, leurs animateurs.

Bravo à ces jeunes talents !
11 au 18.06

B Cette année encore, le Théâtre de l'Odysée a conquis le public avec 4 spectacles en 3 jours. Les adultes ont joué « **La Tempête** » de William Shakespeare, les enfants ont présenté sur les planches « **Hook ou la revanche du capitaine Crochet** ». Quant aux adolescents, ils ont séduit les spectateurs avec deux contes, « **La princesse et l'homme sans cœur** » et « **La fée du robinet** ».

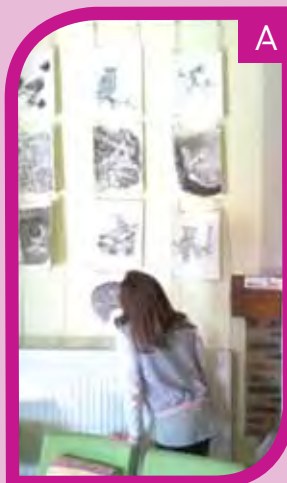
13, 14 et 15.06



A



B



A



C

C Fête de la crèche enfants 27.06

Clin d'œil...

A C'est « LE » rendez-vous patriotique et convivial des nandéennes et nandéens de 65 ans et plus. Chaque 14 juillet, le **buffet républicain**, organisé par le CCAS, les rassemble pour un sympathique déjeuner et un chaleureux après-midi dansant. Beaucoup ont, une nouvelle fois, répondu présent. 14.07

B C'est une coutume depuis de nombreuses années. Monsieur le Maire a **remis des dictionnaires aux élèves nandéens de CM2**, pour récompenser leurs efforts en section primaire. Et ce, avant d'intégrer le collège en ce mois de septembre. 19.06

C L'Espace Atout âge du Centre social a organisé deux sorties en Normandie, cet été. Le 6 juillet, les Nandéens ont découvert la **jolie bourgade d'Houlgate**, située, avec Deauville, Honfleur, Cabourg... sur la prestigieuse Côte Fleurie, puis le 10 août à Arromanches-les-Bains, célèbre comme étant un des lieux historiques du débarquement de Normandie.



A



B



C

Côté sport...

A Le Stade Michel Rougé était en effervescence. Le traditionnel « **cross des écoles** » a recensé plus de 630 élèves, de la grande section maternelle au CM2. L'acte manqué du 1er avril dernier, pour cause de pic de pollution, a été oublié pour laisser place au sport ! **11.06**

B Succès de la Journée « d'initiation » de l'**ASN Tennis de Table**. Rendez-vous était donné au Gymnase du Balory pour une découverte et une initiation à la discipline. Gratuite et ouverte à tous, elle a permis de se familiariser avec raquette et balles ! **En souhaitant que certains novices transforment l'essai et deviennent prochainement adhérents. 28.06**

C Aucun jeune pêcheur ne s'est retrouvé bredouille, à l'occasion du **concours de fin d'année de l'école de pêche de Savigny-le-Temple**, dirigée par Patrick Paris et Christian Viot. Celui-ci s'est déroulé autour des étangs de Nandy, en accord avec la municipalité et les membres de l'Amicale de pêche Nandéenne. **Alexis Vanot, Romain Horde et Gaetan Grolleau sont montés sur le podium**. La remise des prix s'est effectuée en présence des parents et de René Réthoré, Maire de Nandy.

D Stage de Taekwondo



vous y étiez...

Côté loisirs...

A C'est un moment qui ravit parents et enfants. La **Fête du Centre de loisirs** marque la fin de l'année scolaire et permet aux premiers d'apprécier les travaux et apprentissages de leur progéniture, chaque mercredi. 18.06

B Soirée jeux de la ludothèque. 06.06

C L'**été au Centre de loisirs**, au club 11-14 et les ados 15-18 ans, ce sont des rires de joie, de la complicité entre jeunes et animateurs, des heures d'activités artistiques ou de plein air. Bref des moments qui restent, et resteront des mois, ancrés dans les mémoires de chacun alors que se profile la rentrée scolaire.

D Journée à la Japan Expo

E Tournois de jeux vidéo

F Journée au parc Astérix



vous y étiez...

retour en images...

JARDIN D'ÉTÉ

Plus de 800 parents et enfants sont venus se détendre sous les parasols du jardin d'été à l'école des Bois. Rendez-vous l'été prochain pour de nouvelles aventures...



vous y étiez...
vous y étiez...
vous y étiez...

Les Travaux d'été

La période estivale est l'occasion de réaliser les travaux d'entretien annuel dans les bâtiments communaux : écoles, gymnases, mairie... Mais le fait marquant de l'été a été le lancement des travaux de rénovation de la Bergerie.

La Bergerie fait peau neuve



C'est un chantier important pour la commune, ses habitants et les associations. La Bergerie, connue de tous se refait une beauté depuis la mi-juillet. La durée prévue des travaux est d'environ 6 mois.

« Nous procédons à des travaux importants sur la Bergerie pour optimiser la salle, la moderniser, tout en conservant son aspect chaleureux » souligne Serge Sourd, directeur des Services Techniques. « L'une des principales transformations correspond à la fermeture du porche par des menuiseries en aluminium vitrées. Dorénavant cet espace a pour fonction l'accueil. L'ancienne salle d'accueil, elle, devient une salle d'exposition ».

En ce qui concerne l'aspect extérieur de la Bergerie, l'ensemble des fenêtres vont être changées, les murs extérieurs seront doublés. La toiture sera révisée et les murs de clôture également. A l'intérieur, un faux-plafond acoustique et thermique sera créé ; les peintures et revêtements de sol seront refaits. « L'électricité et le chauffage vont faire également l'objet d'améliorations qui devraient entraîner des économies d'énergie ».

La Bergerie pourra ainsi accueillir certaines activités adaptées au lieu. Au final, des créneaux supplémentaires pourront être ouverts pour les associations ! La Bergerie offrira les meilleures conditions d'accueil pour les associations et particuliers.

Travaux dans les groupes scolaires et en mairie

L'été est donc propice aux travaux d'entretien des bâtiments communaux, à commencer par les groupes scolaires.

À Villemur • Les cuisines du groupe scolaire ont été repeintes ; le restaurant a, lui, vu les peintures des menuiseries extérieures refaites. La tisanerie de l'école maternelle a bénéficié de travaux de peinture et de revêtement de sol. Du nouveau mobilier est venu compléter l'existant.

Les Bois / Balory • Des travaux de maintenance ont été réalisés dans les groupes scolaires, avec notamment la pose d'une lasure sur les menuiseries extérieures pour ce dernier.

En Mairie • Après les travaux d'étanchéité réalisés il y a quelques mois, la salle du Conseil a fait l'objet de travaux d'isolation et de réhabilitation intérieure. En particulier le faux-plafond acoustique a été changé.



La salle du Conseil



La tisanerie de Villemur



La cuisine de Villemur

La Cerisaie : 200 m² dédiés à l'art et aux associations

Particuliers et associations pourront profiter d'une nouvelle salle qui sera mise à leur disposition en fin d'année. La Cerisaie pourra accueillir manifestations nandéennes et événements privés.

A l'entrée du parking de la mairie, le chantier de la Cerisaie ne passe pas inaperçu depuis avril dernier, date de son démarrage. De l'ancienne bâtisse, ces dernières semaines, il ne restait plus que les « 4 murs ».

« Cet ancien logement et ses dépendances appartiennent à la mairie, depuis plusieurs années. La municipalité a souhaité réhabiliter le site pour y organiser des événements : expositions, réunions... » indique Serge Sourd, directeur des Services Techniques. Seuls les murs avec pierres apparentes et les tuiles plates sont conservés pour garder l'architecture et l'esprit du bourg. C'était d'ailleurs la demande des architectes des bâtiments de France. Le reste est refait totalement, pour une mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, à commencer par la charpente et la couverture, les fenêtres, et puis l'électricité, le chauffage, la plomberie et l'isolation.



Une grande salle à disposition des associations

La Cerisaie aura une superficie de 200 m² environ distribuée de la façon suivante : un accueil, une grande salle, une salle de réunion et une petite cuisine. Les sanitaires pourront être accessibles depuis la voie publique lors de manifestations (brocante, marché de Noël...).

« Nous souhaitons vivement que les associations et les Nandéens s'approprient les lieux. Les associations pourront y organiser leurs réunions, assemblées générales... Quant aux particuliers, ils pourront louer la salle pour des vins d'honneur lors d'événements familiaux : mariage, baptême... Les conditions d'accueil et d'organisation seront optimales » confie Gilbert Legrand, maire-adjoint chargé de la gestion urbaine.



Elles arrivent en mairie de Nandy...

**Marie Belpois,
à la direction des Affaires
Scolaires et de l'Enfance**



Depuis fin juin, Marie Belpois a pris la direction du service Affaires scolaires et Enfance en mairie de Nandy.

La dimension éducative a toujours fait partie du parcours professionnel de Marie Belpois.

C'est en 1996, qu'elle découvre les collectivités territoriales. Ses prédispositions la conduisent successivement, à de nombreuses responsabilités notamment dans les services périscolaire, Enfance, ou encore Démocratie Locale de communes franciliennes.

Le souci du bien-être des enfants de 3 à 12 ans

Avant d'arriver à Nandy, Marie Belpois était « responsable du domaine enfance » d'une commune sénartaise où elle a contribué à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013, des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et des « maisons des écoliers » dans une commune sénantaise.

« Aujourd'hui, je suis très heureuse que mon destin m'ait conduit à Nandy. Je compte bien découvrir l'ensemble du secteur scolaire et enfance dont j'ai la charge, optimiser les fonctionnements et harmoniser l'ensemble pour la satisfaction de tous. J'ai également l'envie d'appuyer la démarche de qualité qui a été initiée dans le secteur éducatif afin de la valoriser ».

Aussi, Marie Belpois sera en lien direct avec les enseignants, les élus délégués aux affaires scolaires et encadrera une équipe.

**Isabelle Querol
au service
de l'Administration Générale**

Après de longues expériences dans des communes Essonniennes, où elle a eu la responsabilité des services urbanisme et services généraux, Isabelle Querol vient de rejoindre la mairie de Nandy.

Depuis cet été, ses missions principales s'articulent autour du cabinet du Maire, de la Direction Générale des Services, du secrétariat des élu(e)s et du service à la population au travers des affaires générales. Elle assure également le suivi administratif des associations nandéennes.



« C'est un nouveau challenge que j'ai souhaité relever dans ma carrière. Je connais bien Nandy, mes parents y ont vécu. C'est une commune dynamique. On le voit à travers les services mis en place par la municipalité mais également dans les animations conduites par les nombreuses associations ! Moi qui apprécie le contact, je suis ravie de mettre mes compétences au service des nandéens ».

Le mémento de l'éco-citoyen

Entretien des trottoirs devant son habitation

N'attendez pas que la commune vous oblige à effectuer l'élagage... Élaguez vos arbres régulièrement avant qu'ils ne deviennent trop envahissants. Vous éviterez ainsi aux feuilles de tomber sur la voie publique. Celles-ci, accumulées peuvent devenir dangereuses pour les passants car très glissantes.

Si un accident survient sur un trottoir et si la victime considère que celui-ci fait suite à un manquement aux obligations d'entretien du trottoir, elle peut engager des poursuites à votre encontre en vertu des articles 1382 : « *Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.* » et 1383 « *Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.* » du Code civil.

Un petit geste pour tous

La collectivité a engagé une démarche de réduction progressive des produits phytosanitaires type désherbants chimiques pour l'entretien des espaces publics afin de préserver la qualité sanitaire des eaux et préserver l'environnement. Les herbes folles s'en donnent alors à cœur joie pour envahir trottoirs et caniveaux ! Il est de votre responsabilité, si la vue d'herbe vous dérange, de désherber au pied de votre maison et de votre limite de propriété et de le faire de façon naturelle, sans produits chimiques. La binette est l'arme la plus efficace pour supprimer ces herbes folles devant chez soi.



CD 124, Route de Montereau 77130 CANNES ECLUSE
Tel. 01 64 32 88 77 - Fax. 01 60 96 36 39



Entreprise de travaux publics, EJL IDF intervient quotidiennement sur les routes, espaces publics et privés d'Ile de France.

Nandy, une ville riche en Histoire

- 13** Château de Nandy au XIXe siècle : des soldats au gendarmes
- 14** Une église du XIIIe siècle
- 14** Nicolas de L'Hospital
- 15** XIXe et XXe siècle : la modernisation du village
- 15** Des fléaux et des épidémies à Nandy
- 16** Yves Lafosse
- 16** « La Ferme de Nandy »

Nandy ne s'est pas construite en un jour

L'histoire de la commune de Nandy est intimement liée à celle de la seigneurie et de son château. Après la Révolution, la commune se développe pour s'inscrire aujourd'hui dans l'aménagement de la Ville Nouvelle.

A l'instar de Napoléon lançant à ses troupes durant la campagne d'Egypte « *Songez que du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent* », l'on pourrait, toutes proportions gardées, indiquer aux nandéens : « *Du fronton de ce château, cinq siècles nous content notre histoire* » !

L'histoire de Nandy est riche. L'ouvrage très érudit d'Yves Lafosse nous l'apprend. Féconde en drames, riche de leçons, elle est révélatrice de chaque époque de l'Histoire de France.

Le Roi Soleil en visite à Nandy

Sur cette terre, une première demeure seigneuriale en bois, la « seigneurie de Nandy », a été édifiée sous les Carolingiens. Geoffroy de Nandy accompagna notamment Philippe Auguste aux croisades au XII^e siècle.

Cette demeure est remplacée, sous les Capétiens, par un château en pierre, transformé aux XV^e et XVI^e siècle par la famille de L'Hospital. D'origine italienne, les L'Hospital se sont alliés aux plus grandes maisons de France. Ils se succéderont durant deux siècles et demi à la tête de la seigneurie de Nandy.

Durant cette époque, Nandy reçut d'illustres visiteurs. La seigneurie accueillit Louis XIII, invité par Nicolas de L'Hospital. Quant à Louis XV et Louis XVI, tous deux ont délaissé les forêts royales pour venir chasser en forêt de Rougeau.

Le château est ensuite cédé à diverses familles mais aussi à l'abbaye de St Denis en France. Et en 1939, Robert Cousin en devient propriétaire.



Le développement harmonieux de la commune

Les XIX^e et XX^e font entrer Nandy dans le progrès, grâce à l'aménagement harmonieux de son bourg puis de ses quartiers neufs et à travers l'apport de services comme la construction du Four à Chaux et l'ouverture du lavoir de la Vieille Fontaine au XIX^e siècle. La mairie école - qui abrite toujours l'hôtel de ville - a été construite en 1855. Elle accueillait une classe.

Les premiers grands travaux d'aménagement de Nandy se situent au début du 20^e siècle.

En parallèle, la population nandéenne passe de 297 habitants en 1799, 349 en 1968 à 2503 habitants en 1983. Pour compter 5930 habitants au dernier recensement de 2011.

Nandy se transforme considérablement suite à son adhésion, en 1973, à l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) de la Ville nouvelle de Sénart. Avec, toujours à l'esprit de ses édiles successifs, le caractère important de la conservation et de la mise en valeur des espaces verts.

Quant au château, classé monument historique en 1968, et fidèlement dressé face à nous, il demeure un précieux témoignage des petites et grandes histoires de Nandy, à destination des générations actuelles et futures.



■ Château de Nandy au XXe siècle : des soldats au gendarme

Le château est racheté en 1939 par Robert Cousin, « self made man » ayant réussi - associé à son frère Jean - en créant et commercialisant une célèbre brillantine pour cheveux.

Passionné de pierres, il s'affaire scrupuleusement à la réfection du château pour lui redonner sa splendeur d'antan. Il y séjourne en famille week-ends et vacances.

« *Mon père souhaitait acquérir une demeure en Normandie et ma mère dans le midi. Nous nous sommes retrouvés à Nandy* » plaisante Marine Bernard-de-Meurin, fille de Robert Cousin et actuelle châtelaine. « *Amoureuse de la campagne, enfant, j'appréciais passer mon temps libre dans le parc de 27 hectares, entourée de chiens et de chevaux* ».

Préserver durant le Seconde Guerre Mondiale

Le château aurait pu connaître un triste sort lors de la seconde guerre mondiale. Pour autant, il ne fut ni saccagé, ni démoli. « *Nous avons connu l'exode et durant notre absence une institutrice lorraine est restée seule au château. Parlant l'Allemand, elle a convaincu les soldats de ne pas détruire le château* » se rappelle Marine Bernard-de-Meurin qui livre une autre anecdote liée à 39-45 : « *à la libération, un parachutiste a atterri dans le parc du château, qui a également fait office de campement pour une troupe américaine !* »

De l'écrin à l'écran

Après cette parenthèse, le lieu pris notamment un virage... audiovisuel et événementiel.

Attiré par le 7^e Art, Robert Cousin a eu l'idée de proposer le lieu pour le tournage de films. « *Ça l'amusait bien. Il appréciait côtoyer les acteurs, réalisateurs* . *C'était une époque merveilleuse* » se remémore t-elle en feuillant les albums photos datant de cette époque. Ainsi entre autres, des scènes de « *Candide* » (1960) furent tournées avec Michel Simon, Jean Richard, Pierre Brasseur, Jean-Pierre Cassel et Louis de Funès. Ce dernier revint à Nandy, dix ans plus tard, pour interpréter le « *Gendarme en Balade* » (1970).

Plus récemment, c'est le réalisateur américain Milos Forman qui choisit le château comme décor des scènes du film « *Valmont* » (1989) ou Charlotte de Turckheim pour « *Les Aristos* » (2006). « *Nous avons accueilli une soixantaine de tournages de films, qui ont plus ou moins fonctionné d'ailleurs ! Aujourd'hui, nous continuons à le louer pour le cinéma ou la télévision ; en plus des réceptions et événements privés* ».

■ Une église du XIII^e siècle !

Surmontée d'un petit clocher, l'église de Nandy a été édifée dans la première moitié du XIII^e siècle. L'église est placée sous le vocable de Saint-Léger, évêque martyr de l'époque mérovingienne, décapité en 678 ! Le bas-côté a été restauré, en partie, au XV^e siècle et la nef reconstruite à la fin XVI^e siècle.

L'église possède une **chapelle seigneuriale**, car le seigneur avait droit à une chapelle et une sépulture dans l'église quand celui-ci était haut justicier du lieu. Elle fut transformée, au XVIII^e siècle, par la famille La Vieuville, qui l'a habillée de boiseries et fermée par des grilles de fer ornementales. Cette famille, a semble t-il été la seule à utiliser le caveau se trouvant dans l'église.

De magnifiques **vitraux** ornent, aujourd'hui, les murs de l'édifice. Ils datent des XIX^e et XX^e siècles et se rapportent notamment à la symbolique de Saint-Louis, Saint-Patrick, Saint-Yves, Saint-Hubert.

Classé aux monuments historiques en 1994, le **panneau en bois peint « l'Assomption de la vierge »** de MARCO CARDISCO (1542) orne l'entrée de l'église.



Un avant et après Révolution

En 1786, l'Église de Nandy possédait 26,5 hectares !

Les revenus (pour l'entretien de l'édifice, frais du culte et le quotidien de ses serviteurs) étaient tirés de la location des terres lui appartenant.

Toutefois, en 1789, les biens du clergé ont été nationalisés. Toutes les terres sont saisies. Mais en compensation, les prêtres reçoivent un traitement et conservent la jouissance des bâtiments : église et presbytère. En 1790, la paroisse de Nandy est rattachée à Meaux.



■ XIX^e et XX^e siècle : la modernisation du village

Le siècle précédant la création de la Ville Nouvelle de Sénart (en 1974) a vu les communes s'urbaniser, se moderniser. Le confort de la ville est arrivé petit à petit à Nandy, au gré des décisions et investissements des conseils municipaux successifs.

- 1841** Construction du four à chaux.
- 1888** Pose de l'horloge sur le toit de la mairie.
- 1892** Création d'un corps de sapeur-pompier.
Effectif : une quinzaine d'hommes volontaires.
- 1901** Mise en place d'une cabine téléphonique publique.
- 1902** Achat des 5 premiers réverbères.
- 1906** La commune compte 9 réverbères.
- 1913** Électrification des rues de la commune.
Création des trottoirs.
- 1926** Électrification de la commune.
- 1946** Apposition de plaques de rue.
- 1954** Adduction en eau potable.
- 1957** Enlèvement des ordures ménagères une fois par mois (2 fois à partir de 1959).
- 1963** Numérotage des rues.

■ Nicolas de l'Hospital, Marquis de Vitry

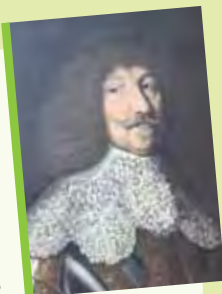
Un seigneur Nandéen, ami du roi et prisonnier à la Bastille !

Nicolas de L'Hospital est entré dans l'Histoire de France. Sur ordre de Louis XIII il a tendu un guet-apens à Concini, son ennemi. Pour le remercier le Roi le nomme Maréchal de France.

Mais l'homme a un fort caractère et une violente altercation, verbale et physique, avec l'Archevêque de Bordeaux, Sourdis, Chef des Conseils du Roi en l'armée navale va le desservir. Le Cardinal Richelieu le rappelle à la cour et l'envoie séjourner à la Bastille ! Cependant le Roi lui pardonne, il est fait duc. Nicolas de L'Hospital recevra même Louis XIII en son château de Nandy le 15 octobre 1642.

Des Cosaques au Pavillon Royal

En 1813, Napoléon 1er part en exil à l'île d'Elbe, depuis Fontainebleau. A l'issue de la campagne de France, et durant plusieurs jours, la commune est occupée par un détachement de Cosaques de la Mer Noire dépendant du général russe Kaiseroff. Ce sont 250 soldats qui réquisitionnent le Pavillon Royal !



■ Des fléaux et épidémies à Nandy

A l'époque Moderne (XV^e au XVIII^e siècle), Nandy n'échappe pas aux fléaux et épidémies qui touchent le Royaume. Sa population - environ 60 à 70 foyers, soit 300 habitants tout au long du 18^e siècle - n'est pas épargnée par les aléas climatiques, la maladie. Nous n'évoquerons ici que les plus importantes.

La Peste

1652 Épidémie de peste.

Le curé procède à 38 inhumations contre 5/6 en moyenne annuellement (*sans compter les morts prématurées des nouveau-nés et enfants*). En 5 mois, Nandy avait perdu un dixième de sa population !

Des famines

1662 et 1663 Famines à l'origine d'épidémies. Respectivement 10 et 14 enterrements.

1692 et 1693 en 1693, 20 enterrements en 2 mois.

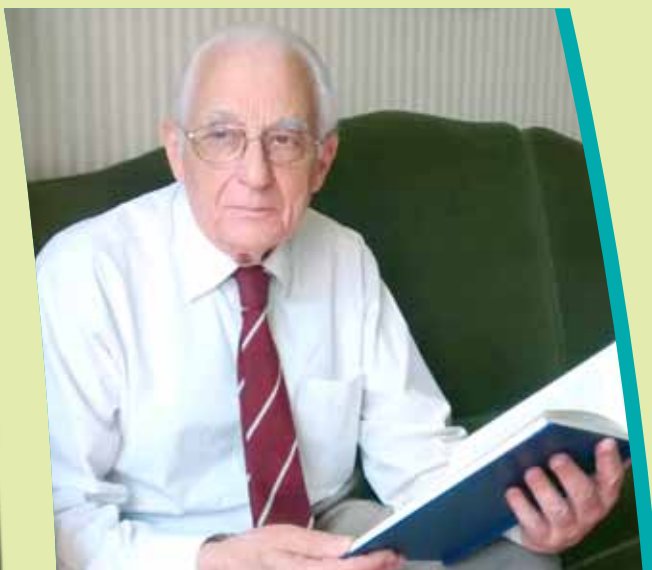
Le Grand Froid

1709 Le climat difficile entraîne des maladies pulmonaires et peut-être la typhoïde.

50 décès sur l'année, alors que Nandy comptait environ 330 habitants !

Le choléra

1832 Nandy n'échappe pas à la première épidémie de choléra en France. En 4 mois, 18 habitants décèdent.



■ Yves Lafosse, 88 ans

Yves Lafosse a habité Nandy de 1933 à 2002. Son intérêt pour cette petite ville l'a amené à écrire son histoire et en devenir la mémoire vivante.

« Je cherchais un livre sur la commune mais n'ai rien trouvé. De ce fait, ma curiosité m'a poussé à savoir si l'on pouvait collecter des informations sur Nandy. Par ailleurs, un tableau dactylographié retrouvé dans la sacristie de l'église m'a mis le pied à l'étrier. Un curé avait recensé ses prédécesseurs sur la paroisse. Il manquait des noms.

J'ai alors commencé à les rechercher dans les registres paroissiaux conservés en mairie.

Et de fil en aiguille, je me suis intéressé également au château et Mme Cousin m'a confié des documents. Mon travail d'historien a alors débuté ! »

Sa monographie «Nandy de la seigneurie à la ville nouvelle», publiée en 1992, témoigne d'une grande érudition et est toujours un ouvrage de référence.



Livre disponible à l'accueil de la Mairie

■ La « Ferme de Nandy » : une ancienne ferme Briarde de 6000 m²

Ferme briarde à l'origine, sa vocation devint commerciale et artisanale en décembre 1982. Ses bâtiments ont été adaptés mais l'ensemble conserve une certaine tradition. Aujourd'hui 10 entreprises et artisans y sont implantés (salon de coiffure, pizzeria, restaurant, auto-école, prothésiste, kinésithérapeute, entreprise de charpente, société de services aux entreprises, entreprise de retouche et repassage). L'enceinte est également composée de plusieurs logements. L'ensemble comprend 3000 m² de bâti.



Économie d'énergie : le San de Sénart vous accompagne pour « Habiter Mieux »

Le San de Sénart a lancé l'opération « Habiter Mieux », correspondant à une aide de 400 euros, qui complète le dispositif « Habiter mieux » géré par l'Anah (Agence nationale de l'habitat).

C'est un petit « coup de pouce » du San de Sénart envers les ménages modestes soucieux de réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement. L'objectif du San est d'aider 100 ménages entre 2014 et 2017. Il s'agit de la première aide financière directe accordée par le San aux ménages du territoire. Elle entre dans le cadre du Plan Climat de Sénart et du Programme Local de l'Habitat.

Cette aide supplémentaire de 400 € (montant forfaitaire) s'adresse aux propriétaires-occupants, sous conditions de ressources (plafonds fixés par l'Anah), dont le logement a plus de 15 ans, et n'ayant pas bénéficié d'aides de l'État pour la réalisation de travaux, dans les 5 ans écoulés (ex : Prêt à Taux Zéro...).

L'aide sénartaise abonde l'aide nationale

Attribuée en fonction des conditions de ressources, elle abonde le dispositif « Habiter mieux » impulsé par l'État (différentes aides : aide de l'Anah d'un montant de 35 à 50% du montant HT des travaux ; aide du Conseil général de Seine-et-Marne, de l'Aide Solidarité Écologique; du Conseil régional d'Île-de-France de 1 000 € ; et d'autres aides possibles au cas par cas...).

Dans le cadre du programme « Habiter Mieux », les habitants peuvent être accompagnés de façon personnalisée par deux opérateurs agréés : PACT 77 et Citémétrie, pour : la réalisation d'un diagnostic thermique du logement, l'élaboration du projet de travaux, le montage du dossier de financement, la comparaison des devis et le suivi du déroulement des travaux.

Objectif : améliorer la performance énergétique de 25 %

Pour bénéficier de l'opération globale « Habiter Mieux », les travaux doivent être réalisés par des professionnels. Ils ont l'obligation d'améliorer de 25 % la performance énergétique du logement.



Le San vous aide
à financer vos travaux
d'économie d'énergie



Les nandéens intéressés par cette opération doivent, dans un premier temps, vérifier leur éligibilité au dispositif en contactant *Rénovation Info-Service* : 0 810 140 240 ou aller sur www.renovation-info-service.gouv.fr

Pour tout conseil neutre, gratuit et indépendant sur la rénovation énergétique du logement : Sénart Info-Energie au 01 64 09 60 34 ou infoenergie@san-senart.fr



Athlétisme : de jeunes nandéens prometteurs

Nathan Ismar et Naïda Eyogo ont obtenu des résultats encourageants lors des derniers championnats d'athlétisme de Seine-et-Marne de juin. Une reconnaissance pour le club.

Famille Sport et Athlétic Club, le club d'athlétisme de Nandy a récemment obtenu de belles performances à travers les podiums de deux jeunes espoirs.

Avec une barre à 1,82 m, le sauteur en hauteur Nathan Ismar, 15 ans, est devenu Champion de Seine-et-Marne de la discipline ! Parallèlement, il est devenu vice-champion de Seine-et-Marne de lancer de marteau (27,60 m). En saut en hauteur, il a ensuite décroché une honorable 4^e place au championnat d'Île de France.

« Nathan a un bel avenir sportif devant lui. Il a été présélectionné par la fédération pour intégrer le programme « Horizon 2020-2024 », qui regroupe les jeunes espoirs français pouvant représenter le pays aux événements comme les Championnats d'Europe, du Monde ou Jeux Olympiques sur cette période ! » indique Simon Yoro, entraîneur de la section « adolescents » du FSAC.



Le jeu avant le résultat

Autre résultat impressionnant pour le club, les trois titres de vice-championne de Seine-et-Marne de Naïda Eyogo respectivement en saut en longueur (bond à 5,02 m), en 100 m plat et en relais 4 x 60 m.

« Nous encadrons une trentaine d'enfants et d'adolescents » souligne Simon Yoro. « Les entraînements sont ludiques pour les tout-petits. Le but est de les amener à pratiquer toutes les disciplines : course, saut, lancer. Ensuite nous voyons les facilités pour l'une ou l'autre des disciplines ».

Malgré sa petite taille, le FSAC monte en puissance. « Ces bons résultats tirent les autres athlètes vers le haut. Grâce au travail et au sérieux, les performances arrivent. Mais avant tout, nous voulons que nos jeunes s'éclatent à faire du sport. Ensuite s'il faut les accompagner le plus loin possible, nous répondrons présent ».

Une judokate nandéenne aux championnats de France



Belle reconnaissance pour le Judo Club Nandéen, avec la participation d'une de ses adhérentes, Alizée Perrot, ceinture marron, aux championnats de France cadet de mai dernier

Grâce à sa persévérance et aux cours dispensés par le professeur Mathieu Delahays, elle a atteint

la 7^e place de la coupe de France, organisée à Ceyrat en Auvergne.

Par ailleurs, la jeune judokate a pris part à un stage organisé par la fédération, réunissant les meilleurs combattants d'Île-de-France à l'Institut National de Judo à Paris. Elle a pu, à cette occasion, côtoyer de grands champions membres de l'équipe de France.

Le Judo, plus qu'un simple sport, véhicule des valeurs telles que : le respect, la modestie, le courage et le contrôle de soi. Le Judo Club Nandéen accueille les enfants à partir de 4 ans, jusqu'aux adultes. N'hésitez pas à venir rencontrer les judokas sur le tatami le mercredi ou samedi.

Contact : judoclubnandeen@yahoo.fr

Retrouvez le club sur : <http://www.facebook.com/JudoClubNandeen>

Groupe Nandy Vitalité

La commune de Nandy a entrepris d'appliquer, dans le respect des lois républicaines et en concertation avec la communauté éducative, la réforme des rythmes scolaires dès sa promulgation à la rentrée 2013. Avec un budget contraint mais volontaire, nous avons réussi à proposer des activités périscolaires diversifiées, gratuites, encadrées par des personnels qualifiés et compétents.

Cette volonté politique répond à notre préoccupation constante d'accompagner la jeunesse sur le chemin de la réussite éducative dans un esprit de solidarité permettant ainsi à chacun de participer à des projets d'activités créatives, sportives et culturelles.

Pour la rentrée 2014, nous nous engageons davantage aux côtés des élèves en proposant un aménagement du dispositif dans l'organisation de temps scolaire et périscolaire plus en adéquation avec l'intérêt des rythmes de l'enfant.

Cette implication pour le bien être collectif s'exprime également à travers l'entretien des différents groupes scolaires et la modernisation du patrimoine de Nandy. Ainsi, après l'optimisation de l'éclairage public, les travaux se poursuivent dans le centre ville avec la restauration de la Cerisaie et l'agrandissement de la Bergerie. Ces investissements permettront d'offrir de nouveaux services et perspectives aux nandéens.

Les actions entreprises, en maintenant les taux de fiscalité communale, concrétisent nos engagements au service de la population tout en préparant son avenir.

Grégory MASSAMBA
Président du groupe majoritaire

Groupe Nandy Bleu Marine

Nous accusons un préjudice certain car : lors de notre dernière réunion publique nous vous informions que les nouvelles constructions de la zone sud pouvaient être exonérées de taxe foncière sur 15 ans. Nandy Vitalité s'était empressé de démentir. Cependant dans le précédent Nandy Infos (N°179) page 17 apparaît la publicité du « Groupe Arcade » qui propose clairement des conditions exceptionnelles « exonération de la taxe foncière pendant 15 ans - selon condition d'octroi en vigueur ».

Commission gestion urbaine :
Ce qui nous interpelle : un propriétaire rue des Champignons, s'est accordé un passage communal. Pour ne plus entretenir ce lieu la mairie a fait poser une grille, de ce fait le propriétaire en retirant son grillage latéral a augmenté sa surface gratuitement. Monsieur le Maire a dû en être informé par le responsable de commission. Nous souhaitons que cette information soit mise à votre connaissance pour en garantir la transparence.

Bien qu'annoncés terminés les travaux des luminaires laissent encore apparaître des câbles sans protection, visibles avenue de la Clairière et Allée du Village.

Commission enfance et jeunesse :
Le réaménagement des rythmes scolaires a été décidé uniquement par le comité de pilotage sans concertation avec les élus.

Pour information, notre liste NBM a été élue sans aucune ambiguïté électorale contrairement à une autre liste.

Bleu Marinement votre.
nbm.information@gmail.com

Brigitte Lapeyronie Conseillère non-inscrite

La « rentrée » s'annonce difficile socialement, économiquement. Il est inévitable de réaliser des économies d'envergure, a fortiori localement. Je remercie les participants à notre dernière réunion qui ont permis un débat constructif et serein sur ce sujet des finances publiques. Il sera difficile de faire évoluer les choses, il suffit de participer à une seule des commissions de la Mairie pour le comprendre. Je vous engage à venir au prochain Conseil Municipal, afin de constater de quelle façon l'argent public est utilisé par vos élus. Je vous communique les dates de la permanence mensuelle pour favoriser le lien et votre écoute : 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre de 9H00 à 12H00. Les modalités sont sur le site web.

Brigitte LAPEYRONIE
et les Amoureux de Nandy

Didier Gomiero Conseiller non-inscrit

Siégeant dans les commissions gestion urbaine et ville, nous avons un rôle consultatif. Les échanges constructifs durant ces réunions ne sont pas publics, et nous avons la capacité d'ajouter à l'ordre du jour diverses questions et idées qui nous sont communiquées directement et déposées en Mairie. Dans ce cadre, nous sommes intervenus pour vous, afin que les demandes de travaux restent un préalable obligatoire à des réalisations. Les promesses de campagne doivent malgré tout être tenues comme la réfection de certains trottoirs qui n'est toujours pas à l'ordre du jour. D'autres actions en cours comme le remplacement des points de collecte (verres...) ont été lancées.

Didier GOMIERO
Conseiller de proximité

Septembre

DU MARDI 2 AU MERCREDI 17 SEPTEMBRE

Exposition «d'arbres en arbres»

Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque
Exposition de tableaux de l'association L'Alliance des Arts sur le thème des arbres • Entrée libre
Bibliothèque M. Yourcenar - 1 rue Neuve
Contact : 06 82 19 50 48 - alliance-des-arts@hotmail.fr
alliancedesarts.blogspot.fr

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Forum des associations - De 11h à 17h
Venez rencontrer la soixantaine d'associations nandéennes et assister aux nombreuses démonstrations programmées.
Gymnase Espace Montand - Rue des 18 Sous
Contact : 01 64 19 29 29 - mairie@nandy.fr

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Portes ouvertes du

Conservatoire - De 11h à 14h
Conservatoire - Espace Montand - Rue des 18 Sous
11h et 13h - Mini-concert des professeurs. Essais instrumentaux pour le public - Piano, violon, violoncelle, guitare, flûte, traversière, percussions, saxophone, trompette, trombone.
Contact : 01 64 41 73 36 - conservatoire@nandy.fr



A PARTIR DU LUNDI 8 SEPTEMBRE

« Portes ouvertes » - Sénart Danse Passion

Sénart Danse Passion organise une opération portes ouvertes durant tout le mois de septembre, avec une initiation gratuite sur un cours de danse en couple et un cours de danse en ligne. • Ouvert à tous - Gratuit
Maison des Arts et de la Danse - Chemin d'Arvigny
Contact : Sénart Danse Passion - 06 71 06 33 99
www.senartdansepassion.fr

MARDI 9 SEPTEMBRE

Initiation gratuite au Body Fight Fitness

De 19h à 20h • Gymnase du Balory
Venez participer à 1 heure de cardio et renforcement musculaire. Dynamisme et ambiance survoltée sur de la musique dancefloor.
Contact : Joëlle au 06 14 65 86 67 - joelleb2f@gmail.com
ou Bryan au 06 23 20 28 19



SAMEDI 13 SEPTEMBRE

L'après-midi des peintres

Rendez-vous dans le parc de la bibliothèque de Nandy de 14h à 18h pour participer à la 3^{ème} édition de « L'après-midi des peintres » organisée par l'association le Chevalet.
Cette manifestation s'adresse aux peintres adultes et amateurs. Apportez vos toiles et pinceaux et laissez libre cours à votre inspiration. Parc de la bibliothèque - 1 rue Neuve.
Contact : nadinerentz@aol.com ou 01 60 63 39 55

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

« Le Baron Perché »

d'Italo Calvino - 17h00
Lecture par Marc Roger, lecteur public « Compagnie La Voie des Livres », suivie d'une collation.
Adolescents / adultes
Gratuit - Sur inscription
Bibliothèque Marguerite Yourcenar - 1 rue Neuve
Contact : 01 60 63 36 23 - bibliotheque@nandy.fr



SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Visites guidées du chantier du Théâtre de Sénart

exceptionnellement ouvert au public. Les visites guidées se dérouleront, de 10h à 18h, avec un départ de visite chaque quart d'heure. Sénartais et franciliens sont invités à découvrir le chantier du Théâtre de Sénart à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Chaque visite sera ouverte à un groupe de trente personnes. Des animations autour de la visite sont également prévues • Entrée libre • environ 30 mn.
Inscriptions à partir du 25 août sur www.senart.com ou au 01 64 13 17 35



DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Les Vélofolies

- De 8h00 à 15h00
Organisées par le San de Sénart avec les clubs de cyclotourisme et les communes de la Ville Nouvelle, «les Vélofolies» sont une grande randonnée familiale à vélo, permettant de partir à la découverte du territoire sur des parcours plus ou moins longs et donc accessibles à tous. Cette édition des Vélofolies est placée sous le thème des paysages naturels et agricoles du territoire.
Contact : 01 64 13 18 40 - velofolies@san-senart.fr - www.senart.com

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

1,2,3... histoires !

Dès 10h à la Bibliothèque - 1 rue Neuve
Lectures d'histoires par les bibliothécaires. Un moment privilégié «pour les petites oreilles» de plus de 3 ans
Gratuit - réservation conseillée
Contact : 01 60 63 36 23 - bibliotheque@nandy.fr

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Brocante, vide-greniers

De 8h à 17h30 dans les rues du Bourg
Inscription, tarifs et modalités : voir page 5.
Restauration sur place (parking de la mairie)
Contact : 01 64 19 29 29 - mairie@nandy.fr



DU MARDI 30 SEPTEMBRE AU VENDREDI 17 OCTOBRE

«Expo le Chevalet»

Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque
Exposition de tableaux de l'association Le Chevalet sur le thème des arbres • Entrée libre
Bibliothèque Marguerite Yourcenar - 1 rue Neuve
Contact : 01 60 63 39 55 - nadinerentz@aol.com

Octobre

SAMEDI 4 OCTOBRE

Bourse aux jouets

Du vendredi 3 octobre au lundi 6 octobre
Organisée par les ateliers du jeudi à la maison des associations.
Dépôt des jouets le vendredi 3 octobre de 14h30 à 19h. **Vente** le samedi 4 octobre de 9h30 à 18h30. **Reprise des invendus et règlement** le lundi 6 octobre de 14h30 à 19h.
Contact : le mardi et jeudi de 14h30 à 17h30 au 01 60 63 40 84

DIMANCHE 5 OCTOBRE

Trail du four à chaux

Organisé par l'ASN Course sur route au Parc du Pavillon Royal.
Ne ratez pas ce grand rendez-vous des traileurs parisiens ! 11 ou 26 km, vous aurez le choix des distances et du dénivelé. Nous n'oublions pas non plus vos bouts de chou. Un parcours dans l'enceinte du parc du pavillon royal les attend. Selon leur âge, une distance de 1 et 2 km leur est proposé, le tout gratuitement. **Vous ne courez pas ? Pas de problème.** Venez découvrir notre belle forêt tout au long de ces 10 kilomètres (parcours indépendant du trail) mais qui permet aux randonneurs de voir leurs coureurs à certains passages.
11 et 26 Kms : départ 9h30 / Galopade enfants 1 et 2 Kms : départ 9h45 / Randonnée 10 Kms : départ 9h
Contact et renseignements : www.asnandy-course.com
asn.course.sur.route@free.fr - 09 54 71 79 52

SAMEDI 11 OCTOBRE

Réverie au pays des arbres

Lecture en musique par les bibliothécaires accompagnées des musiciens du conservatoire de Nandy.
A 15h à la bibliothèque M. Yourcenar - 1 rue Neuve
Tout public dès 6 ans
Contact : 01 60 63 36 23 (du mardi au samedi) ou bibliotheque@nandy.fr



SAMEDI 11 OCTOBRE

Match d'improvisation théâtrale

20h30 au Conservatoire - Espace Montand - Rue des 18 Sous
Tout public • Tarifs : 10€ et 7€
Contact : 01 64 41 73 36 - conservatoire@nandy.fr

DIMANCHE 12 OCTOBRE

Sortie Saint Léger dans le Loiret

Au programme : visite du musée de la fonderie de cloches Bollés à Saint-Jean de Braye, déjeuner dans un restaurant à Olivet et croisière sur le canal d'Orléans. Sur inscription, avec participation financière. Pour les 60 ans et plus.
Infos et réservation : 01 64 19 29 23 ou ccas2@nandy.fr

MERCREDI 22 OCTOBRE

Atelier 10 doigts

Venez faire travailler votre imagination... Découpage, collage... Matériel fourni
Enfants dès 8 ans et adolescents
A 10h à la bibliothèque M. Yourcenar - 1 rue Neuve
Contact : 01 60 63 36 23 (du mardi au samedi) ou bibliotheque@nandy.fr

Novembre

DU 4 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE

Exposition de l'alliance photographique

Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque
Exposition de tableaux de l'association L'Alliance photographique Nandy-Sénart sur le thème des arbres.
Entrée libre • Bibliothèque M. Yourcenar - 1 rue Neuve Nandy
Contact : 06 62 38 41 93 - lexa.vieira@gmail.com
apns.over-blog.fr

MARDI 11 NOVEMBRE

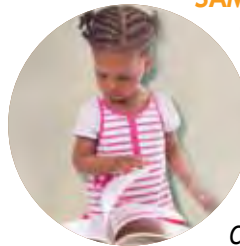
Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Au monument aux morts à 9h45
Contact : 01 64 19 29 29 ou mairie@nandy.fr

SAMEDI 15 NOVEMBRE

1,2,3 histoire !

Lecture d'histoires par les bibliothécaires pour les p'tites z'oreilles. Pour les enfants de 3 mois à 3 ans. A 10h à la bibliothèque municipale M. Yourcenar - 1 rue Neuve • 30 mn Gratuit - Sur réservation de préférence
Contact : 01 60 63 36 23 (du mardi au samedi) ou bibliotheque@nandy.fr



SAMEDI 22 NOVEMBRE

Les concerts de poche

20h45 - Conservatoire - Espace Montand - Rue des 18 Sous.
Avec Thomas ENHCO au piano et Henri DEMARQUETTE au violoncelle. Duo émuant, exceptionnel, totalement inédit. La rencontre inévitable de deux musiciens qui sont nés pour dialoguer ensemble... J-S. Bach, Brahms, Fauré, jazz, improvisations • Tout public
Tarifs : 9 € et 5 €
Contact : 01 64 41 73 36 - conservatoire@nandy.fr



SAMEDI 22 NOVEMBRE

Accueil des nouveaux habitants

9h30 en Mairie
Suivi d'un verre de l'amitié à la bibliothèque.
Faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie.
Contact : 01 64 19 29 29 ou mairie@nandy.fr

Brocante Vide Greniers

Dimanche
28 septembre 2014

de 8h à 17h30
dans le bourg de Nandy

Infos et reservation des emplacements :
Au forum des associations
le samedi 6 septembre de 10h à 15h, puis les samedis
13, 20 et 27 septembre de 10h à 12h en mairie .
01 64 19 29 29



www.nandy.fr

BROCANTE VIDE GRENIERS



28 Dimanche sept. 2014
8h00-17h30
BOURG de Nandy

Trail du Four à Chaux

Dimanche 5 octobre 2014

Infos/inscriptions : 09 54 71 79 52
asn.course.sur.route@free.fr



www.nandy.fr

Trail du Four à Chaux

26 et 11 Kms
Départ 9h30
Galopade enfants 1 et 2 Kms
Départ 9h45
Randonnée 10 Kms
Départ 9h00



CHALLENGE trail découverte 77
CHALLENGE Sénart

5 oct. Dimanche 2014
Parc du Pavillon Royal - NANDY

www.asnandy-course.com
asn.course.sur.route@free.fr
09-54-71-79-52